

de concurrence et pas de monopoles; régime sans entraves au commerce international. Mais ce régime n'exclut pas du tout la redistribution des revenus : il l'admet aussi bien à l'intérieur de chaque pays qu'entre les pays.

Il en suit que la redistribution des revenus est peut-être le problème le plus important à résoudre. Je vous propose de l'étudier d'un peu plus près. Mais d'abord quelques mots sur les fameuses conditions qui limitent la validité de la thèse centrale. Vous les connaissez. Une première en est que tout au moins un des facteurs de production soit complètement utilisé : soit le travail, la terre ou le capital. Pour autant que ce plein emploi ne se réalise pas automatiquement, il faut que la politique économique en assume la responsabilité. En termes pratiques cela veut dire qu'un régime de liberté économique ne peut conduire à une situation optima que s'il est encadré d'une politique de plein emploi. La politique du plein emploi doit donc, à mon avis, constituer un des éléments d'une politique harmonisée en Europe. Il y a lieu de faire distinction entre deux types de politique : la politique cyclique et la politique à long terme. La politique cyclique peut être une politique financière; pour sa réalisation une coordination plus étroite de cette politique sera désirable.

Une politique de plein emploi n'est pas toujours possible. A court terme elle est exclue si les facteurs complémentaires, soit le capital ou la terre ne sont pas disponibles en quantités suffisantes. Dans ces circonstances il faut d'abord créer ces facteurs complémentaires. Il s'agit alors d'une politique de développement.

Cette politique s'applique donc surtout si le chômage est la conséquence d'une disproportion entre les facteurs de production. Le problème du Mezzogiorno avec votre Plan Vanoni en est l'exemple le plus important en Europe. C'est un problème de création de capitaux; un problème que l'Europe doit résoudre. Et voilà les transferts de revenus entre pays européens qui devront se réaliser.

Il y a d'autres conditions qui doivent être remplies avant que nous puissions conclure que la liberté économique est le régime le meilleur. Une autre condition bien connue est celle des coûts marginaux montants. En termes plus pratiques on la peut formuler comme suit. La libre concurrence ne sera pas possible pour les industries à coûts marginaux diminuants. Pour autant que de telles industries existent on aura besoin d'une exception au régime. Je n'en parlerai pas aujourd'hui.

Ensuite il y a deux conditions qui ne supportent au caractère statique de la thèse. Elles nous disent d'abord que la thèse néglige la possibilité que la productivité d'une industrie soit développée par une protection